

Il annonce dans les recettes du trésor un déficit de \$627,557, auquel il doit être pourvu le 1er. janvier prochain, et à ce sujet il demande un nouveau délai pour la négociation de l'emprunt de 12 millions de dollars, dont 5 millions seulement ont été souscrits.

Il approuve la distribution déjà votée du produit de la vente des terres publiques entre les Etats, et reconnaît implicitement la nécessité d'une nouvelle élévation du tarif, tout en proclamant la sainteté de l'acte de compromis.

Vient ensuite le plan fiscal tel qu'il l'a conçu. C'est une banque d'émissions et de dépôts, avec l'exclusion du droit d'escompte et le gouvernement pour seul actionnaire. Elle aura le droit d'établir des agences, et de mettre des bons du trésor pour une somme n'excédant pas quinze millions de dollars.

Il réclame une augmentation dans les forces navales et dans les moyens de défense du pays.

Il fait appel aux Etats pour qu'ils rencontrent les dettes nationales vis-à-vis de l'étranger; et demande au Congrès la restriction du droit de destitution dont la constitution l'a investi lui et ses successeurs.

CANADA. — Samedi dernier (18 dec.) Mgr. de Montréal conféra les ordres, dans l'église des Sœurs Grises, à 11 élèves du séminaire ecclésiastique de cette ville. Les ordinauds étaient ainsi partagés, pour la prêtrise M. Roche, pour le diaconat MM. Turcot et Cassidy, pour le sous-diaconat M. Colgan, pour les ordres moindres MM. Cholette, Doherty, Timlin, Denis, Délineille et Pominville, et pour la tonsure M. Farelly.

Le lendemain, Monseigneur fit, dans la chapelle des Sœurs de la Congrégation, une seconde ordination, dans laquelle il conféra le diaconat à M. Colgan, et le sous-diaconat à MM. Cholette et Timlin.

C'est avec une véritable complaisance que nous reposons nos regards sur le petit séminaire de Montréal, où plus de 30 jeunes lévites se forment actuellement, dans le silence de la solitude, et sous les soins assidus d'hommes pieux et éclairés, à exercer plus tard le saint ministère, et à joindre leurs suzurs à celles des laborieux ouvriers qui cultivent avec tant de zèle et de fatigues le champ du Seigneur dans le Canada.

Le dimanche précédent Mgr. avait donné à Ste. Thérèse, l'ordre de prêtrise à M. Thibault.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.—C'est le 10 de janvier prochain que doit se faire l'élection des Commissaires d'écoles. Nous souhaitons que les intéressés y apportent tout le soin et toute la prudence possibles : car du choix de ces Commissaires doit dépendre en grande partie l'avenir de la jeunesse canadienne.

—Le vaisseau, qui devait conduire Sir Charles Bagot à New-York, n'avait pas encore appareillé, le 17 du mois dernier.

☞ De nouveaux renseignemens devant faire suite à la notice biographique de M. PLESSIS sont arrivés trop tard pour ce numéro.